

le 10 avril 2025

**DECISION N° DEC-2025-034**

**Madame Le Maire de la Commune de PAREMPUYRE (Gironde),**

**OBJET : Avenant n°1 au marché public n°2024-002 relatif à la restructuration du Centre Technique Municipal et de la Police Municipale de Parempuyre - Lot 03 – Charpente bois**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° DEL.2023.10.04-001 en date du 04 octobre 2023, portant délégation d'attribution du Conseil municipal à Madame le Maire, Béatrice de François, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la décision N°DEC-2024-025 en date du 15 mai 2024 relative à l'attribution du marché de restructuration du Centre Technique Municipal et de la Police Municipale, dont le Lot 03 – Charpente bois – a été attribué à l'entreprise MATHIEU LACOMBE qui s'est révélée la mieux-disante,

**Considérant** qu'au vu de l'avancement du chantier, il a été constaté que des travaux en plus-value et en moins-value se sont avérés nécessaires, engendrant la passation d'un avenant,

**Considérant** le projet d'avenant n°1 au marché de restructuration du Centre Technique Municipal et de la Police Municipale de Parempuyre relatif au Lot 03 – Charpente bois,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : De signer l'avenant n°1 au marché public n°2024-002 relatif à la restructuration du Centre Technique Municipal et de la Police Municipale de Parempuyre pour le Lot 03 – Charpente bois – avec la société MATHIEU LACOMBE.

**ARTICLE 2** : L'avenant n°1 a pour objet de procéder :

- ✓ en plus-value à la fourniture et pose de poteaux 140x140 y compris pied de poteau, ainsi qu'à la fourniture et pose de poutre porteuse LC,
- ✓ en moins-value au passage Poste de Police prévu de base en Traditionnelle pour mettre en place de l'Industriel Fermette
- ✓ en moins-value à la fourniture et pose de murs à ossature bois toute hauteur (non isolés) comprenant : lisses ossatures 45x145 et OSB 12mm 2 faces ; ainsi qu'à la fourniture et pose d'isolation des murs ossatures en fibre de bois Steico Flex 036 ép. 145Mm (R=4 .00), pose en atelier

**ARTICLE 3** : L'incidence financière de l'avenant n°1 sur le montant du marché public pour le Lot 03 – Charpente bois – est la suivante :

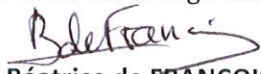
- ✓ Montant initial : 76 117,68 € € HT
- ✓ Montant de l'avenant : – 4 245,44 € HT
- ✓ Montant définitif : 71 872,24 € HT

**ARTICLE 4** : La dépense sera imputée au compte 2313-020.

**ARTICLE 5** : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et pourra faire l'objet de recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 6** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.



  
**Béatrice de FRANÇOIS**  
Maire de Parempuyre  
Vice-présidente de Bordeaux Métropole

2025-0036